

CERTIFICAT

N° 15528-26

ProCert AG atteste que le produit de l'entreprise

Daniel Jacot Sàrl

Route de St-Aubin 42, 1567 Delley

mentionnés ci-après remplissent les exigences du

Cahier des charges Poire à Botzi AOP

comme appellation d'origine protégée et que ce produit est certifié:

Poire à Botzi AOP

Validité du certificat: 31 décembre 2026*



Décision de certification: Berne, le 1 janvier 2025

ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet

Directeur du programme

Christian Wasem

Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits certifiés sont autorisés à porter la marque 'Appellation d'origine protégée (AOP)'.

ID-Certificat: 104460



* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.